

PHOTOVOLTAÏQUE | Deux projets lauréats d'un Appel d'Offres de la CRE

La Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) a annoncé le 19 décembre 2023 les lauréats de la seconde période de son appel d'offres consacré à la réalisation et l'exploitation d'installations de production d'électricité à partir d'énergie solaire photovoltaïque, hydroélectrique ou éolienne en métropole continentale. Parmi toutes les candidatures, deux projets solaires eurois menés par le SIEGE 27 se sont démarqués et font ainsi partie des 33 lauréats. Ils sont d'ailleurs les deux seuls projets normands.

Ces nominations vont permettre de sécuriser sur vingt ans le niveau de valorisation de l'électricité produite. Une belle opportunité saisie pour poursuivre sereinement ces deux grands projets qui sont à

- Saint André de l'Eure sur l'ancien aérodrome militaire : D'une capacité de 12,3 MW, ce parc photovoltaïque s'étendra la piste bétonnée appartenant à la commune. Une reconversion innovante de l'espace dont la totalité de la production électrique sera injectée sur le réseau public d'électricité.
- Mercey et La Chapelle Longueville : le projet est implanté sur des casiers d'enfouissement de déchets avec une capacité de 10 MW.

Publié le 29 janvier 2024